



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Huitième réunion du Sous-groupe de l'exploitation de l'espace aérien et des aérodromes (AAO/SG8) de l'AASPG**Du 14 au 18 juillet 2025****Point 6 de l'ordre du jour - Activités à coordonner avec les sous-groupes IIM et SMO****6.1 COORDINATION AVEC IIM ET SMO***(Présenté par le Secrétariat)***RÉSUMÉ**

Cette note de travail présente les activités qui seront coordonnées avec les sous-groupes IIM et SMO dans le but d'atteindre les objectifs du groupe de planification et de mise en œuvre du système d'Aviation AFI (AASPG).

Les suites à donner par la réunion figurant au paragraphe 3**RÉFÉRENCE(S):**

- Rapport de la réunion extraordinaire d'APIRG et du RASG-AFI
- Rapport APIRG/27 et RASG-AFI/10
- Manuel de procédure de l'AASPG

Objectif(s) stratégique(s) connexe(s) de l'OACI:

- A – Sécurité
- B - Capacité et efficacité de la navigation aérienne

1. INTRODUCTION

- 1.1. Pour rappel, la Décision EO/01 de la réunion extraordinaire d'APIRG et du RASG-AFI tenue le 19 juillet 2024 à Libreville, au Gabon, a approuvé la nouvelle structure de l'AASPG.
- 1.2. Le Manuel de procédure de l'AASPG prévoit la création de quatre organes contributifs comme suit:
 - **Le Comité d'examen et de coordination des programmes (PRCC)** : Coordonne la planification, la mise en œuvre et les activités de sécurité tout en facilitant les sessions de l'AASPG et la collaboration avec d'autres groupes régionaux et internationaux d'aviation.
 - **Le Sous-groupe de la gestion de l'infrastructure et de l'information (IIM/SG)** : Soutient la mise en œuvre des SARP de l'OACI dans les domaines CNS, AIM et MET.
 - **Le Sous-groupe de l'exploitation de l'espace aérien et des aérodromes (AAO/SG)** : Soutient la mise en œuvre des SARP de l'OACI dans les domaines AOP, ATM et SAR.
 - **Le Sous-groupe de la gestion et de la surveillance de la sécurité (SMO/SG)** : Assure la conformité aux SARP de l'OACI en matière de gestion et de surveillance de la sécurité.

2. ANALYSE

2.1. Afin d'éviter le chevauchement des activités et des fonctions des organes contributifs, les domaines de coordination efficace doivent être identifiés et correctement définis. Ci-après les domaines que AAO/SG devra coordonner avec les sous-groupes IIM et SMO:

- a) Surveillance de la sécurité en espace RVSM
- b) Initiatives de sécurité de piste
- c) Gestion du risque animalier
- d) Résolution de préoccupations significatives de sécurité (SSCs)
- e) Gestion de la base de données sur les carences de navigation aérienne
- f) Mise en œuvre des ASBU
- g) Problèmes émergents de la navigation aérienne pouvant constituer une menace pour l'aviation civile
- h) Analyse des événements ATS d'aérodrome et d'espace aérien
- i) Intégration de nouveaux entrants dans la gestion du trafic aérien

2.2 Les domaines détaillés de coordination sur chacun des sujets ci-dessus sont mis en évidence à l'Appendice A du présent document.

3. SUITE À DONNER PAR LA RÉUNION

3.1 La réunion est invitée à:

- a) Prendre note des informations fournies dans la présente note de travail; et
- b) examiner les activités proposées à coordonner entre les sous-groupes AAO, IIM et SMO.

----- FIN -----